

OUI, j'adhère à l'ARSLA

Première adhésion Renouvellement

et verse ma cotisation annuelle de **25 €**

Merci de bien vouloir **libeller votre chèque à l'ordre de l'ARSLA**
et de l'envoyer accompagné de ce bulletin à l'adresse suivante :
ARSLA - 75 avenue de la République - 75011 Paris

Pour toute question concernant votre adhésion ou votre don,
merci de bien vouloir nous contacter par mail :
don@arsla.org ou par téléphone : **01 43 38 99 11**.

Nom et coordonnées :

Nom (*) :

Prénom (*) :

Adresse complète (*) :

.....

.....

Code postal (*) : Ville (*) :

Tél : E-mail :

(*) Mentions obligatoires pour l'établissement du reçu fiscal.

L'ARSLA est agréée par
le Comité de la Charte



Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.
Pour l'exercer, il vous suffit de vous adresser à l'ARSLA. Vos coordonnées ne seront pas transmises à des tiers.

NOS GARANTIES POUR MÉRITER VOTRE CONFIANCE

L'ARSLA s'est toujours donnée pour priorité la gestion rigoureuse et transparente de ses ressources. Ainsi :

- 1** *Les comptes sont vérifiés et certifiés chaque année par un Commissaire aux comptes indépendant. L'intégralité du rapport de gestion et des comptes 2013 certifiés par le Commissaire aux comptes est disponible sur le site : www.arsla.org*
- 2** *L'ARSLA adhère aux règles de déontologie du Comité de la Charte « **Don en confiance** » : fonctionnement désintéressé, rigueur de la gestion, transparence financière, bonne gouvernance.*
- 3** *L'ARSLA est auditée chaque année par un auditeur du Comité de la Charte et est agréée depuis 2011.*

